

Séminaire sur la participation des bénéficiaires dans les instances du RSA

A la demande des Conseils Généraux, la MRIE anime deux journées de séminaire

(20/01 et 28/04) sur la question de la participation des bénéficiaires dans les instances du RSA.

Comment envisager et rendre possible cette participation ? Quel intérêt pour les bénéficiaires et les professionnels des Conseils Généraux ? Quels bénéficiaires participeront ? Comment seront-choisis ? Formés ? Seront-ils indemnisés ?

Lors de la seconde journée (28/04), la MRIE présentera le point de vue des bénéficiaires du RMI, préalablement rencontrés et entendus, concernant leurs attentes vis-à-vis de la participation dans les instances du RSA.

Contact : david.grand@mrie.org,

Réseaux et partenaires

A PROPOS DES ...

Compagnons bâtisseurs
L'Association Nationale
Compagnons Bâtisseurs,

qui depuis de nombreuses années dans l'insertion par l'habitat, la lutte contre l'habitat indigne et la conduite de projets d'auto-réhabilitation de logements avec les personnes (chantiers écoles et chantiers d'insertion) a décidé d'implanter une délégation en Rhône-Alpes.

Une bonne nouvelle pour les personnes et tous les acteurs sociaux du logement.

Pour + contact : <http://www.compagnonsbatisseurs.org>

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• Mardi 24 février à Lyon

Restitution des **travaux de l'Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale** (co-pilotage Etat - Grand Lyon)

• Jeudi 5 mars à Lyon

Présentation du **rapport du mal logement en France** par la Fondation Abbé Pierre

• Le 6 et 7 mars à Charbonnières les Bains

Rencontre internationale au Conseil Régional « **La démocratie participative pour l'égalité Femmes-Hommes** »

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

• Sous la direction de Jean-Luc Graven : « **Pédagogie du développement social, faire cause commune** », 2008

• Serge Paugam, Nicolas Duvoux : « **La régulation des pauvres. Du RMI au RSA** », 2008

• Coordonné par Xavier Godinot : « **Eradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'homme** », 2008

• Marie-Cécile Renoux : « **Réussir la protection de l'enfance. Avec les familles en précarité** », 2008

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org

Directeur de la publication : Jean-Pierre Aldeguer
Création graphique : Anne Demotz

L'actu de la MRIE

N°22
Février 2009

Travaux en cours

Enquête exploratoire sur la santé des immigrés vieillissants et leur accès aux soins

L'enquête montre que les immigrés magrébins venus en France dans les années 1970 ont différents problèmes de santé. Elle montre aussi des obstacles dans l'accès aux soins de ce public d'ordre économiques (précarité financière), socio (phénomène de discrimination côté soignant) ou culturels (langue, religion).

Contacts :

david.grand@mrie.org - solene.lemaire@mrie.org

Un regard sur le surendettement

Question récurrente dans nos débats, un travail sur le surendettement a été conduit afin de mieux comprendre son fonctionnement et ses enjeux pour les ménages concernés.

Contacts :

oriane.caluori@mrie.org - flora.paris@mrie.org

Viellir en prison

La MRIE travaille actuellement sur le vieillissement et la précarité. Dans ce cadre, nous nous intéressons aux problèmes rencontrés en Institution Pénitentiaire : les prisons sont-elles adaptées au "public" vieillissant? L'incarcération est-elle facteur de vieillissement précoce? Quelle sortie pour les détenus âgés? Si vous avez des contacts, des rapports ou des informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous en faire part.

Contacts : david.grand@mrie.org

oriane.caluori@mrie.org

Démocratie participative

La réussite de la journée du 29 novembre « Pauvreté, précarité : quelle démocratie participative pour quelles transformations ? » et les attentes suscitées ont conforté la Région dans le souhait de poursuivre la dynamique et de soutenir les initiatives. La MRIE va également poursuivre le travail de repérage, d'accompagnement et de coordination engagé depuis plusieurs mois.

Contacts : jean-pierre.aldeguer@mrie.org

laurence.potie@mrie.org

Le Micro Crédit Social ou Personnel en région Rhône-Alpes

La MRIE a commencé à faire le point sur ce dispositif pour tenter de répondre à l'interpellation de ses partenaires, principalement les Conseil Généraux et bien d'autres acteurs sociaux. Il s'agit de faire l'état des lieux des expériences dudit dispositif dans la région en cherchant à cerner le contexte, la problématique et à connaître les acteurs, ainsi que les rouages de ce dispositif, conçu comme outil d'insertion bancaire et économique de ses bénéficiaires et un outil de lutte contre l'exclusion sociale des plus fragiles.

Contact : john.lihamba@mrie.org

Infos MRIE

La vie qui va et vient

Nathalie Monnier-Brabant, directrice adjointe, quitte la MRIE fin Février pour voler vers d'autres horizons professionnels. Nathalie a travaillé à la MRIE sur divers champs, comme celui des jeunes, du logement, de l'emploi et plus récemment avec beaucoup de conviction sur la « démocratie participative ». Après huit années de collaborations fructueuses à la MRIE, elle va désormais exercer ses talents comme consultante au sein du cabinet Equation dans le champ des politiques de cohésion sociale. Nous lui souhaitons de belles aventures ! Jusqu'au 28 février, contact : nathalie.monnierbrabant@mrie.org

Blandine Golay, nouvelle stagiaire vient grossir les rangs de l'équipe, actuellement en cinquième année de science politique, elle travaillera plus particulièrement sur les questions autour du RSA et de l'insertion socio-professionnelle.

la lettre de la

mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Des mots pour...

... aborder le « non-recours »

Que ce soit dans le domaine de la santé, du logement ou plus globalement du social, les observations confirment que la précarité s'accompagne souvent d'un « **non-recours** » au droit ou aux services : un certain nombre de **personnes en difficulté n'utilisent pas les prestations et dispositifs publics qui leur sont en principe destinés**¹.

L'évaluation de ces situations n'est que rarement prise en compte dans l'analyse des politiques sociales. Les raisons ? D'abord le recensement de ces situations, souvent difficile, ensuite l'analyse des causes qui pointe les dysfonctionnements affectant le fonctionnement de nos dispositifs et enfin, l'état de résignation qui domine dans certains champs de notre société.

Ainsi les observatoires interpellent souvent sur **les décalages de plus en plus fréquents entre les besoins recensés**, ceux qui sont mesurés par les questionnaires des dispositifs et **les besoins exprimés et vécus** par les personnes concernées.

L'enquête réalisée sur l'agglomération lyonnaise et qui est présentée dans les pages centrales de cette Lettre pointe combien ce décalage peut être important :

- d'un côté les statistiques qui rendent compte d'un nombre compris entre 70 et 80 personnes qui demeurent à la rue chaque nuit par absence de solution,
- de l'autre au moins² 1000 personnes connues des services sociaux et qui sont sans logement ou hébergement fixes de façon durable.

Curieux paradoxes que celui de **la croissance du nombre des « invisibles »**, « ceux qu'on ne veut pas voir et qu'on rejette aux marges de la société »³ à une époque où se développent les systèmes de comptage et d'évaluation chaque fois plus performants. Ne nous trompons pas pour autant de cible, ce n'est pas l'appareil statistique qu'il convient de perfectionner. C'est d'abord la qualité de la réponse aux besoins exprimés qu'il faut améliorer.

Le secteur du logement est un exemple : une production inférieure aux besoins (diagnostic partagé par tous), un décalage qui se cumule, des dispositifs d'accès qui dysfonctionnent (malgré les alertes formulées par tous les acteurs et observateurs) et, en bout de course des personnes en difficulté, contraintes d'opter pour des solutions de fortune et qui en conséquence sortent des dispositifs et des statistiques.

Oui, ce qui est préoccupant est que **le « non-recours » traduit aussi une forme de résignation** qui affecte nos politiques sociales : on dit « ne plus avoir les moyens de... », mais jusqu'à quand repoussera-t-on les limites de l'inacceptable ?

Jean-Pierre ALDEGUER, directeur de la MRIE

¹ On pourra se référer, pour développer l'approche du non-recours aux travaux de l'ODENORE <http://odenore.msh-alpes.prd.fr/>

² 1060 personnes recensées pendant 15 jours et qui d'après les services sociaux concernées ne constituent qu'une partie de la population sans logement ou hébergement fixe.

³ *La France invisible*, dir. S. Beaud, J. Confavreux, J. Lindgaard, La Découverte, Paris, 2006.

A la une !

1060 personnes sans logement ou hébergement fixe recensées dans l'agglomération lyonnaise du 15 au 28 septembre 2008

Exclusions, pauvretés, précarités

La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion

a le plaisir de vous inviter à la présentation de son **Dossier annuel 2009**

Jeudi 19 mars 2009 à Lyon

De 10H à 12H : exposé détaillé des données et commentaires de ce rapport

De 14H à 16H30 : présentation publique et débat

Pour + d'infos et vous inscrire : mrie@mrie.org

L'ARTICLE du MOIS

Enquête lyonnaise sur les personnes sans logement ou hébergement fixe
Réseau Personne Dehors—MRIE

p.2

L'ACTU de la MRIE

Séminaire sur la participation des bénéficiaires dans les instances du RSA

A propos ...
Des Compagnons Bâtisseurs

Le Micro Crédit Social ou Personnel en région Rhône-Alpes

La vie qui va et vient ...
Nathalie et Blandine

p.4

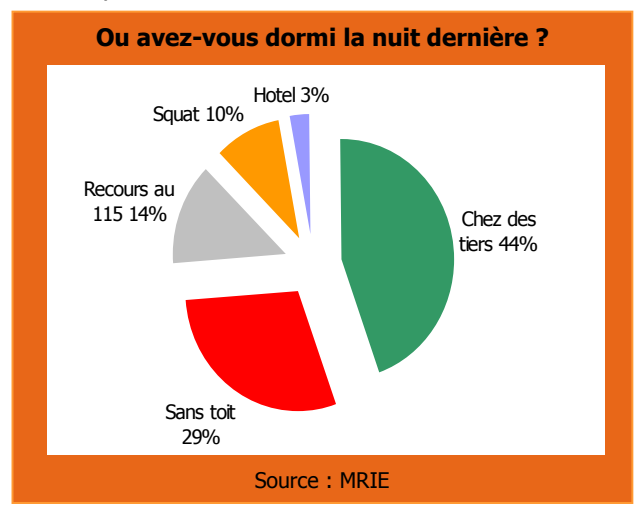
la lettre de la

Enquête lyonnaise sur les personnes sans logement ou hébergement fixe » Réseau Personne Dehors—MRIE

A la demande du réseau « Personne Dehors ! »¹ et de la Ville de Lyon et en réponse à une commande ministérielle adressée aux DDASS, la MRIE et ce réseau ont réalisé une **enquête sur la situation, les attentes et besoins des personnes sans logement ou hébergement fixe** (en squat, à la rue, hébergées par le 115 ou chez des tiers)². Un travail d'enquête statistique a été complété par des rencontres auprès de professionnels et d'usagers, en particulier sur les raisons du non recours aux structures d'hébergement d'urgence.

Plus de 1000 personnes recensées et plusieurs milliers estimées

Plus de 80 structures lyonnaises³ ont accepté de participer et ont retourné à la MRIE plus de 600 questionnaires remplis auprès des personnes concernées⁴. En 15 jours, l'enquête a recensé **plus de 1000 personnes** sur l'agglomération. Toutefois, d'après les professionnels mobilisés et réunis le 23 octobre dernier⁵, **plusieurs milliers de personnes sont, en réalité, dans cette situation**. La nuit précédant la passation du questionnaire, 44% des ménages ont dormi chez un ami ou de la famille, plus d'un tiers se sont retrouvés à la rue ou en squat et seulement 14% ont eu recours aux dispositifs de solidarité nationale.



¹ Réseau militant lyonnais : <http://personnedehors.blogspot.com>
² Enquête ayant bénéficié d'un financement de la Fondation Abbé Pierre
³ Maisons du Rhône, Centres Communaux d'Action Sociale, Missions locales et associations diverses.
⁴ Afin d'éviter les doubles compte, les questionnaires sont nominatifs. Plus de 90% des personnes enquêtées ont décliné leurs identités.
⁵ Réunion de travail organisée avec 60 professionnels impliqués dans la passation du questionnaire

Différents profils de publics

L'enquête révèle une part importante d'hommes et de personnes seules avec toutefois, 10% de familles monoparentales et 11% de couples avec enfants. **Les jeunes sont fortement présents dans l'enquête** : 35% des questionnaires concernent des moins de 30 ans. **Quatre grands profils** de personnes sans logement ou hébergement fixe se dégagent de cette enquête : les personnes en « rupture », les personnes « sans toit » / « à la rue », les étrangers sans statut administratif et les jeunes. Les professionnels indiquent, par ailleurs, la spécificité des situations vécues par les **femmes** sans logement ou hébergement fixe.

Ruptures familiales, problèmes administratifs et difficultés de santé

Les résultats pointent l'ancienneté de nombreuses situations : plus de **la moitié des enquêtés vivent sans logement ou hébergement fixe depuis plus d'un an**. Les ruptures familiales et les problèmes administratifs sont souvent évoqués comme origine de la situation. De plus, 43% des personnes enquêtées évoquent des difficultés de santé (maladies chroniques, handicap moteur, problèmes somatiques divers...).

Des usagers critiques vis-à-vis des conditions d'hébergement proposées

Vis-à-vis des structures d'hébergement d'urgence, les personnes interrogées sont nombreuses à dénoncer **le manque de place, les conditions d'hébergement et l'insécurité** qui règnent dans certains lieux. Plus de 20% des enquêtés citent l'insécurité comme frein au recours et justifient : « *Je préfère dormir dehors* ». Le **manque de lieu « à soi »** est également fréquemment rappelé.

Certains évoquent aussi des **contraintes d'accès aux centres** : manque de place pour l'accueil de familles et de couples, moindre accessibilité des lieux pour les personnes handicapées, faibles possibilités d'accueil des animaux...

Découragements des usagers

Les difficultés à joindre le 115 ont été évoquées par un tiers des personnes enquêtées (ligne occupée, temps d'attente important, nécessité de rappeler 3 à 4 fois dans la même journée pour être tenu informé de la situation). Beaucoup pointent une **durée d'hébergement trop courte**.

« Je suis fatigué d'appeler le 115 depuis 4 ans ».

Le découragement et la perte d'énergie sont fortement présents dans les questionnaires et les discours des usagers. L'enquête révèle que **plus des trois quarts des personnes interrogées n'ont pas sollicité le 115 pour la nuit précédente**. L'enquête et les échanges effectués avec des usagers et professionnels concernés font apparaître **trois types de non recours** : les personnes hébergées par des amis ou de la famille qui méconnaissent voire craignent le dispositif 115, celles qui n'ont jamais eu recours à ce dispositif et vivent souvent dans des conditions très précaires et celles qui y ont eu recours à un moment donné mais refusent désormais d'y recourir.

« Je ne souhaite pas être en compagnie de SDF en grandes difficultés »

Quelques propositions entendues par les usagers ...

Avant tout, les personnes interrogées font part de leur impatience de trouver un lieu où se reposer et pouvoir vivre « comme tout le monde ». Il a aussi souvent été question du souhait d'un accueil plus chaleureux au 115. Les usagers pointent **l'incohérence des durées de prises en charge très courtes** du dispositif et expriment leur besoin de se poser, dans la durée et toute la journée, dans un lieu où ils puissent se sentir « chez eux ». Ils indiquent qu'une certaine **souplesse** doit être introduite dans le fonctionnement des structures notamment vis-à-vis des horaires et de la possibilité de recevoir des proches.

« Pourquoi faire ? Je veux un endroit, une maison pour rester, pas pour partir deux jours après. »

... et les professionnels

Les usagers et professionnels souhaitent que soient **diversifiées les structures d'hébergement d'urgence** du point de vue de l'implantation géographique, du fonctionnement, de l'accueil de familles, couples, animaux de compagnie etc. Les professionnels sont unanimes sur le fait qu'« *il faut ouvrir des structures à taille plus réduite qui permettent aux publics de se reposer* ». Ce souhait répond, en partie, au sentiment d'insécurité exprimé par beaucoup d'usagers. Sur le plan de l'accompagnement, professionnels et usagers attendent que les structures aient **davantage de moyens et de temps pour accompagner les personnes**, avec l'appui d'un réseau d'acteurs, jusqu'à l'insertion dans le logement autonome. En ce sens, ils ont proposé de développer des solutions alternatives en logement autonome diffus, et souligné la nécessité d'informer, voire de former, les professionnels et personnes sur le Droit Au Logement Opposable.

Un dispositif complexe et lacunaire

Malgré des efforts consentis par les pouvoirs publics et les associations, qui font de leur mieux avec les moyens dont elles disposent, les professionnels notent la **précarité des montages budgétaires** destinés à l'augmentation des capacités d'accueil. Ils évoquent un « gaspillage » des moyens avec le recours à l'hébergement hôtelier et la **rotation des publics, au détriment d'un véritable travail d'insertion** et expliquent : « *on perd une énergie folle dans la gestion de la pénurie* ».

La nécessité d'agir à court terme

L'ampleur quantitative des personnes « sans logement ou hébergement fixe » estimée sur l'agglomération invite à une **mobilisation forte et active de l'ensemble des partenaires**. Il semble désormais indispensable de réunir les différentes institutions concernées par le logement et l'hébergement et de **penser, à court et moyen termes, des dispositifs qui puissent répondre à la diversité des profils et besoins** de ce public.

Contact : Jean-Pierre Aldeguer et Flora Paris
Flora.paris@mrie.org